



PONTCARRÉ

www.mairiepontcarre.net



mairiedepontcarre



Mairie de Pontcarre

MAIRIE FLASH INFO - SEPTEMBRE 2026

SUPPLÉMENT MENSUEL DU BULLETIN MUNICIPAL

LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur,

Je souhaite tout d'abord à tous nos jeunes une belle et bonne rentrée scolaire .

Comme chaque année, certains vont découvrir leur école pour la première fois, tandis que d'autres retrouveront les camarades des années précédentes. Pour les plus grands, ce sera une nouvelle aventure au Collège ou au Lycée. Je leur souhaite une belle réussite dans leur parcours scolaire.

Septembre est également le mois du Forum des Associations et de la Fête de la Forêt. Les associations ainsi que les bénévoles du Comité des Fêtes vous attendent nombreux pour participer à ces événements durant ce premier week-end.

Nous nous retrouverons ensuite le 3 octobre pour Courir pour Curie.

Enfin, je rappelle à nos seniors, qu'il reste encore des places pour la sortie d'octobre ainsi que pour les ateliers sportifs.

Votre Maire,
Tony SALVAGGIO

SORTIE SÉNIORS

Bienvenue au château de Condé-en-Brie !

Le **jeudi 8 octobre 2026**, le CCAS propose aux Pontcarréennes et Pontcarréens de **65 ans et +** de partir à la découverte du château de Condé-en-Brie.

Départ à **9h** - Retour à **18h30** au parking de la mairie | Tarif : **41€/personne**

Inscription en mairie jusqu'au **29 septembre 2026**

Programme

- Visite guidée du château
- Déjeuner au château
- Démonstration de sabrage
- Dégustation de champagne
- Découverte d'une collection de véhicules anciens



SPORT SÉNIORS

Il reste des **places disponibles** pour les ateliers sportifs seniors (à partir de 60 ans) !

- **Gymnastique douce** : tous les mardis de 10h à 11h - 45€/an
- **Pilates** : tous les jeudis de 10h à 11h - 45€/an
- **Taïso et nutrition** : tous les lundis de 13h30 à 15h et les vendredis de 12h30 à 13h30 - *gratuit*

⇒ Début des cours : semaine du **14 septembre 2026**

Rendez-vous en mairie aux horaires d'ouverture pour vous inscrire



VOTRE AGENDA DE LA RENTRÉE



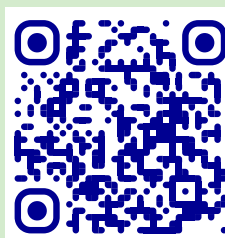
DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Démarches administratives simplifiées : rendez-vous sur Service-Public.fr !

Depuis le mois de juillet, il vous est désormais possible d'effectuer certaines démarches administratives de manière dématérialisée sur www.service-public.gouv.fr.

Les services dématérialisés auxquels vous avez accès sont :

- le dépôt d'une pré-demande de PACS,
- la demande d'actes d'État civil,
- le recensement citoyen obligatoire dès 16 ans,
- la déclaration de changement de coordonnées.



Service Public
Vos droits et démarches plus simplement